

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Il s'agit d'un besoin de Santé **Canada**.

N° de la demande: 1000174670

Date limite : le 22 octobre 2015 Heure : 14 :00 hae

Titre :

Vérification annuelle de la confidentialité et de la conformité d'Express Scripts Canada (ESC) et du système de traitement des renseignements et des demandes de paiement pour services de santé (STRDPSS).

Aperçu :

Le Programme des services de santé non assurés est le programme national de prestation de soins de santé fondé sur les besoins médicaux nécessaires des peuples des Premières nations et des Inuits. Ce programme finance certaines demandes de prestations pour des médicaments, des soins dentaires, des soins de la vision, des fournitures médicales et de l'équipement, des interventions d'urgence en services de santé mentale, ainsi que pour le transport à des fins médicales.

L'objectif de cette vérification des renseignements personnels est contrôler l'application actuelle des recommandations de l'EFVP et des procédures de protection de la vie privée pour le Système d'information sur la santé et de traitement des demandes de paiement (SISTDP) de Santé Canada. La collectivité des utilisateurs et du soutien du SISTDP comprend le personnel de Santé Canada, Express Scripts Canada (ESC) et d'autres sous-traitants pertinents.

La vérification comprend la détermination des risques pour la protection des renseignements personnels liés à la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et l'élimination des renseignements personnels par ESC dans le cadre de la prestation de services pour le Programme des services de santé non assurés de Santé Canada et de la prestation d'un ensemble de recommandations visant l'atténuation des risques détectés.

Valeur estimative :

Les services professionnels: Ne doivent pas dépasser un budget annuel de 35 000 \$ (soit 1 année plus 4 années additionnelles en option) pour un total ne dépassant pas 175 000 \$ (excluant les taxes applicables ainsi que les frais de déplacement et les frais de séjour).

Les frais de supplémentaire de déplacement et de séjour: Ne doivent pas dépasser 5 000 \$ par année (soit 1 année plus 4 années additionnelles en option)

Possession de la propriété intellectuelle :

Le gouvernement du Canada possédera tous les droits de propriété intellectuelle.

Exigence en matière de sécurité :**Sommaire de LVERS des Services professionnels :**

- Accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS (Bloc 6a);
- Type d'information : CANADA (Bloc 7a);
- Aucune restriction relative à la diffusion (Bloc 7b);
- Niveau d'information : PROTÉGÉ A et B (Bloc 7c);
- Niveau de sécurité du personnel – COTE DE FIABILITÉ (Bloc 10a);
- Le fournisseur sera tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS (Bloc 11a);
- Le fournisseur sera tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS (Bloc 11d);

Critères techniques obligatoires (CTO)

CTO1	L'équipe doit avoir un chef de projet qui sera responsable de la livraison du projet et de la gestion de l'équipe assignée au projet.
CTO2	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae détaillé de chacune des ressources proposées. Le curriculum vitae devra démontrer clairement, à l'aide d'exemples concrets et précis, comment la ressource possède les qualifications essentielles obligatoires (éducation, désignations professionnelles et expérience) pour chaque catégorie applicable des ressources tel que décrit dans l'annexe A, Énoncé des travaux, section 5.

Méthode de sélection :

La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Le ratio sera de 60 % pour le mérite technique et de 40 % pour le prix.

Les demandes de renseignements concernant le besoin de la DP doivent être adressées par écrit à : Kevin Dale (Agent principal d'approvisionnement et contrats)

Adresse électronique : kevin.dale@hc-sc.gc.ca